

Echo n°8

Tous nos projets pour l'inclusion des personnes handicapées visuelles



Table des matières

1.	L'édito de Christian d'Aboville, directeur général "Optimiste !"	p. 3
2.	Panorama des projets	p. 3
2.1.	L'Institut à l'heure du mix distancié-présentiel	p. 3
2.2.	Enquête « Usages et besoins en numérique » : résultats à la rentrée !	p. 3
2.3.	Projets soutenus : « work in progress ! »	p. 4
2.4.	Deux nouveaux titres chez Benjamins média	p. 4
2.5.	AudioSpot équipe le siège suisse de l'OMS	p. 4
2.6.	Un globe-trotteur en route vers les JO !	p. 5
2.7.	Hantidote pour parler handicap et emploi	p. 5
2.8.	Opération mécénat avec la CCI Paris Île-de-France	p. 5
2.9.	Témoignage : Les partitions braille changent la vie !	p. 5
2.10.	Vite ma dose enfin accessible !	p. 6
3.	Dossier	p. 6
3.1.	Tandem fondation abritante et fondation abritée : des intérêts communs	p. 6
3.2.	Critères et conditions de création	p. 7
3.3.	Zoom sur nos 3 fondations abritées	p. 7
3.4.	Rejoignez notre dynamique philanthropique !	p. 9
4.	Partenaires	p. 9
5.	Rapport financier	p. 9
5.1.	Comptes annuels certifiés : les chiffres clés	p. 9
6.	RENCONTRE AVEC CHARLES DE VILLAINES	p. 10
6.1.	Une enquête et une thèse sur les technologies assistées	p. 11
6.2.	La tech au service du handicap est une ambition prometteuse	p. 11
7.	OURS	p. 11

1. L'édito de Christian d'Aboville, directeur général "Optimiste !"

À bien des égards, la longue année qui vient de s'écouler est une annus horribilis. Sans entrer dans le détail de faits connus de tous, je m'attacherai à la population aveugle et malvoyante que la fondation se doit d'épauler. Par définition, du fait de leur handicap, les personnes déficientes visuelles sont souvent menacées d'isolement social. Imaginez les conséquences des confinements successifs sur leur vie quotidienne... Le numérique a fait office de suppléant aux contacts qu'elles nouent à l'extérieur, dans leur vie personnelle et professionnelle. Mais ce « tout numérique » est-il si accessible ? Leur ouvre-t-il la porte des contenus incontournables pour vivre comme tout un chacun ? Toujours pas assez, c'est certain. Mais l'un des effets révélateurs de la crise est cette inégalité devant le numérique. Charge à nous, acteurs concernés, de nous impliquer toujours plus et plus vite pour que ces interfaces modernes soient une ouverture au monde pour tout le monde. Loin d'être attentiste, je suis aujourd'hui optimiste car la Fondation n'est pas seule pour relever le défi. Avec l'aide de tous ses membres et parrains, ses partenaires le Club Handicap et Compétences et la Handitech, ses donateurs et mécènes, elle œuvre concrètement chaque jour à cette ambition... optimiste !

2. Panorama des projets

2.1. L'Institut à l'heure du mix distanciel-présentiel

L'activité de l'Institut Valentin Haüy a incontestablement été modifiée par la crise sanitaire. L'occasion pour l'équipe de tester et de déployer les formations en mode distanciel pour garantir aux apprenants la continuité de service. Ainsi, un travail a été engagé sur une refonte et une adaptation de nos programmes de formation pour aboutir à une formation mixte en présentiel et à distance, grâce aux tests réalisés par six formateurs sur les outils de visioconférence. La présentation du nouveau téléphone adapté, de la marque Kapsys, a été délivrée en « visio » aux comités équipés d'un magasin. Par ailleurs, une nouveauté : les deux premières formations sur l'accessibilité du Web, à destination des comités de l'association Valentin Haüy, pour répondre aux demandes croissantes de la part de tiers pour évaluer l'accessibilité de leur site Web. Enfin, l'équipe a élaboré une liste exhaustive des applis incontournables sur Android, qui a fait l'objet d'une publication à destination de la communauté des tuteurs.

2.2. Enquête « Usages et besoins en numérique » : résultats à la rentrée !

Les trois volets de l'enquête sur les usages et besoins en numérique ont été clôturés le 31 mars dernier. Pour l'enquête qualitative entreprises, les responsables/référents des missions handicap, ou responsables des ressources humaines de 30 organisations publiques et privées y ont répondu ; 21 collaborateurs ont également été interviewés individuellement. L'enquête « utilisateurs » accessible en ligne a été complétée par la participation de 260 personnes déficientes visuelles. Les résultats complets feront l'objet d'un événement et d'une publication à la rentrée prochaine.

Intéressés par les résultats, contactez-nous à : fondation@fondationvalentinhauy.fr

2.3. Projets soutenus : « work in progress ! »

Intégra11y

Integra11Y est un programme de formation en distanciel accessible au métier d'intégrateur Web. La première promotion réservée aux personnes déficientes visuelles sera lancée début octobre 2021. Pour tout savoir sur les recrutements en cours : www.integra11y.fr/inscription.php

N-Vibe

N-Vibe a procédé à ses premiers tests sur sa solution de guidage. D'une part, les fonctionnalités Indoor ont fait l'objet d'une expérimentation de terrain à laquelle Pierre Ciolfi et Manuel Pereira, membres de la commission de pilotage d'Access'Lab, ont participé. Par ailleurs, l'interface mobile a été testée par des personnes mal-voyantes pour vérifier les couleurs de contraste et la navigation.

En savoir plus : www.n-vibe.com

actifsDV

actifsDV est un service de l'association apiDV (ex-GIAA), pour accompagner, promouvoir et intégrer les actifs déficients visuels. La Fondation et apiDV viennent de signer une convention de partenariat pour deux projets : la production de contenus de valorisation et l'accompagnement de 12 personnes au sein de l'antenne de Lyon. En savoir plus : www.actifsdv.apidv.org

2.4. Deux nouveaux titres chez Benjamins média

L'éditeur jeunesse d'ouvrages adaptés a récemment sorti deux titres soutenus par la Fondation Valentin Haüy. Le Très Chanceux monsieur Confetti, un album pétillant écrit par Émilie Chazerand, illustré par le génial Yannick Nory et raconté par l'incomparable Ronan Ducolomb dans sa version sonore. C'est un livre sur les ronchons et sur l'amour aussi, pour enfants dès 5-6 ans. Li Le La est un recueil de chansons qui nous conduit de Marie Galante à Jakarta, en passant par Ouessant, l'île aux chats ou Hokkaido, pour bercer les plus petits dès 2 ans. Les images oniriques de Christophe Alline sont enveloppées par la musique délicatement électro de Fred Bigot. Disponibles en version audio, braille et gros caractères.

En savoir plus : www.benjamins-media.org/fr

2.5. AudioSpot équipe le siège suisse de l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé a choisi AudioSpot pour orienter ses visiteurs entre et à l'intérieur des bâtiments de son site de Genève. Le dispositif inclut actuellement 18 profils de visiteurs, en 6 langues, avec 3 parcours par langue : orientation audiovisuelle, parcours audio pour les déficients visuels, ou parcours via ascenseurs pour les visiteurs en fauteuil. À l'arrivée sur site, le visiteur choisit parmi 40 destinations environ dans l'OMS : salles de réunion, salles de conférences (auditorium), services (accueils, restaurants). Il est ensuite guidé selon son profil. À la sortie, il peut également être guidé vers les transports en commun à proximité. À chaque point de guidage, pour le profil déficient visuel, le visiteur reçoit les prochaines étapes, utilisant les repères au sol et muraux. Des rails de guidage ont été ajoutés

dans les espaces larges pour accompagner les non-voyants, et des balises sonores AudioSpot Buzz permettent de les guider vers les boutons d'appel des ascenseurs.

2.6. Un globe-trotteur en route vers les JO !

En avril, un programme chargé attendait le paratriathlète Thibaut Rigaudeau et son guide Cyril Viennot : un stage préparatoire à Cannes pour la première course de la saison et deux jours de déplacements à l'étranger dans le cadre de la classification aux Jeux olympiques (JO). Ces jours d'échauffement se sont déroulés en compagnie de l'équipe de France, qui rassemble valides et personnes handicapées pour la première fois de l'histoire des Jeux. En mai, Yokohama a fait office de mise en condition pour les JO de Tokyo. Les entraînements ont permis de confirmer que son niveau a augmenté et qu'il faut soutenir les progrès pour viser une première place. En juin, Thibaut était à Leeds, en Angleterre, où il termine sur le podium avec une médaille de bronze, juste derrière les numéros 1 et 2 mondiaux... Et le parcours de Thibaut n'est pas fini puisqu'il vient d'être sélectionné pour les JO de Tokyo. Une épopée à suivre de près !

2.7. Hantidote pour parler handicap et emploi

La Fondation et le Club Handicap & Compétences ont signé un accord de partenariat début 2021. Objectif : porter le sujet de l'employabilité des personnes handicapées auprès des entreprises. Deux pastilles vidéo ont ainsi été coréalisées. La première valorise l'initiative inédite Integra11Y soutenue par la fondation. Ce programme de formation à l'intégration Web ouvre en octobre prochain sa première promotion pour dix personnes déficientes visuelles. La seconde donne la parole à Thibaut Rigaudeau, qui partage son expérience et son credo « On est tous capables du meilleur ».

youtube.com/channel/UCTJg3U3QrwG9ytzFiEMcjuA/videos

2.8. Opération mécénat avec la CCI Paris Île-de-France

Grâce à la chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, la Fondation vient de lancer une opération de mécénat à grande échelle auprès d'un large réseau de 100 000 PME franciliennes. Le but de cette démarche de communication est de présenter la mission et les projets d'excellence de la fondation et de cibler des mécènes potentiels, désireux d'apporter leur contribution aux enjeux citoyens de la déficience visuelle.

En savoir plus : cci-news.com/fondation-valentin-hauy

2.9. Témoignage : Les partitions braille changent la vie !

Lorena Rodriguez est percussionniste et partage son temps entre le conservatoire Jean-Wiener de Bobigny et celui du 5e arrondissement de Paris. Si elle a choisi de quitter son pays d'origine, le Venezuela, pour venir étudier en France il y a quatre ans, c'est pour la qualité des formations musicales. La musique est vite apparue pour Lorena comme la voie de son épanouissement et de son intégration. « Toute petite déjà, cette aspiration m'a aidée à travailler, à ne pas me décourager. Au collège et au lycée, j'étudiais dans une école accueillant spécialement les enfants déficients visuels et j'y ai appris le braille littéraire. C'est en France que j'ai commencé à travailler sur des partitions braille et cela me change la vie ! Tout est plus facile avec ces partitions,

tout est plus fluide. J'apprends par cœur beaucoup plus vite. Je suis moins fatiguée, donc je gagne en énergie, en concentration et en précision de jeu. Vraiment, c'est le meilleur matériel qui soit, ça change tout ! »

2.10. Vite ma dose enfin accessible !

La solution digitale gratuite Le Localisateur a embarqué Vite Ma Dose. Ce site de Covid Tracker permet de connaître les disponibilités de vaccination par département et de prendre rendez-vous en ligne. Grâce au Localisateur, ce service est désormais accessible pour les personnes aveugles et malvoyantes, en toute autonomie.

3. Dossier

3.1. Tandem fondation abritante et fondation abritée : des intérêts communs

Les fondations abritantes apportent de nombreux services et valeurs ajoutées aux abritées : légitimité, cadre juridique et fiscal, expertise en levée de fonds et en gestion de projets...

Les fondations abritées sont également appelées « fondations sous égide », car sur le plan juridique et fiscal, elles sont totalement assujetties au régime de la fondation abritante. Ce format de fonds, institutionnalisé par la loi de 1990¹ sur les fondations d'entreprises, est le plus répandu dans le paysage des fondations françaises. Entre 2018 et 2019, le nombre de structures a augmenté de 5 %, élevant le nombre de fondations en activité à plus de 2 600, dont 40 % créées depuis dix ans².

Un format de structure en augmentation

La Fondation Valentin Haüy abrite trois fondations abritées et a l'ambition de développer ce pôle. Une double motivation : lever des fonds additionnels auprès de grands donateurs, souhaitant être associés aux projets déjà soutenus, et ouvrir le champ de ses actions à des expertises complémentaires pour aider le plus largement possible les personnes déficientes visuelles. Enfin, l'union fait la force... et l'impact !

Accompagner et concrétiser un désir de philanthropie

La Fondation Valentin Haüy veut pouvoir offrir la possibilité à de grands philanthropes, des associations, des familles de malades ou de personnes handicapées visuelles, des regroupements de personnes, des chercheurs... de monter une structure différente ou complémentaire à leur activité pour soutenir des projets technologiques, de recherche, ou d'accompagnement dans le champ de la déficience visuelle. La Fondation leur donne la possibilité, grâce à cet outil, de faire de la générosité autrement pour les déficients visuels. Chaque gestionnaire d'une fondation abritée prend les décisions, suit les projets dans leur ensemble, et est associé aux chercheurs s'il apporte son soutien à la recherche médicale...

L'équipe experte de la Fondation n'a qu'un seul but : augmenter le niveau de la générosité au service des déficients visuels avec des fondations abritées décisionnaires et actrices de leur investissement.

¹ Loi n° 90-559 du 4 juillet 1990

² Baromètre annuel de la philanthropie 2021, mené par l'Observatoire de la philanthropie.

3.2. Critères et conditions de création

Qui peut ouvrir une fondation abritée ?

Les personne(s) physique(s) et/ou personne(s) morale(s) de droit privé ou public peuvent être fondateurs :

- une ou plusieurs personnes morales de droit privé, quelle que soit leur forme, ou une ou plusieurs personnes physiques ;
- le ou les fondateurs disposent de la qualité de (co)fondateur(s) ;
- une personne physique peut s'associer à d'autres personnes physiques ou à une ou plusieurs personnes morales.

Et sous quels critères majeurs ?

La fondation abritée est régie par une législation juridique et fiscale spécifique pleinement corrélée à celle de la fondation abritante. Elle doit ainsi répondre à un certain nombre de critères, notamment :

- elle ne dispose pas de personnalité juridique et morale distincte de celle de l'abritante ;
- le périmètre et la mission de l'abritée ne peuvent excéder ceux fixés par les statuts de la fondation abritante ;
- par capillarité, elle bénéficie des avantages de la fondation reconnue d'utilité publique qui l'abrite : capacité à recevoir des dons et legs, des donations, etc. ;
- son autonomie opérationnelle est plus ou moins importante selon le contrat établi avec la fondation abritante ;
- la fondation est créée pour une durée pérenne (avec une dotation) ou pour une durée non pérenne (durée limitée avec un terme fixe ou variable) ; dans ce cas, elle peut être une fondation de flux ou bien une fondation à dotation consommable ;
- elle est principalement distributive.

3.3. Zoom sur nos 3 fondations abritées

Fondation Retina : accélérer la recherche médicale en ophtalmologie

Entretien avec Éric Moser, président du comité de gestion

La Fondation Retina a été créée en 2016 à l'initiative de l'association Retina. Elle bénéficie de l'expertise et de la pérennité de la fondation mère Valentin Haüy, ce qui lui permet de concrétiser plus facilement ses différents projets.

Quelle est sa mission ?

La Fondation Retina soutient la recherche en ophtalmologie. Nous pensons que la lutte contre la cécité passe par les progrès de la recherche médicale. Les récentes avancées et les changements qui en découlent dans la vie de nombreux patients nous confortent aujourd'hui dans cette idée.

Comment choisissez-vous les projets de recherche ?

Retina France possède un comité scientifique d'excellence composé de vingt-quatre spécialistes français de l'ophtalmologie. Ces experts sélectionnent les programmes de recherche pour lesquels seront affectés, en priorité, les fonds récoltés par la Fondation Retina.

Devenir mécène d'un projet de recherche : quelle valeur ajoutée ?

Soutenir financièrement, c'est être un acteur actif des thérapies innovantes afin de lutter contre la malvoyance et la cécité. Nous avons à cœur de bien exposer les spécificités et la finalité de chaque projet afin que le mécène ou le donateur soit en phase avec ses attentes. La fondation se révèle la structure la plus efficace pour cotiser dans le cadre d'une mission d'intérêt général. Ainsi, la récolte de fonds peut être amplifiée, entre autres, par les déductions fiscales accordées aux foyers soumis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI, ex ISF) et aux entreprises. Actuellement, nous avons signé une convention de mécénat avec le groupe Bouygues. Bouygues finance un projet sur la rétinite pigmentaire de l'Institut de la Vision à Paris (maladie cécitante qui s'observe avant la deuxième décennie de la vie). Les partenariats avec les entreprises sont essentiels pour soutenir la recherche car l'innovation dans les programmes de recherche représente un coût élevé. Et l'entreprise mécène inscrit concrètement sa responsabilité sociétale dans une action impactante et durable.

Contact : <http://www.retina.fr/lassociation/la-fondation-retina>

Fondation Stargardt : être à côté des patients

Entretien avec Denis Cayet, président du comité de gestion

A l'origine, le Pr Christian Hamel m'a conseillé de créer une organisation pour faire parler de la maladie, pour stimuler la recherche et les investissements. Car quand les patients se réunissent, la mobilisation crée une réelle accélération. Nous avons ensuite réfléchi à la structure adaptée et il s'avère que la fondation abritée était la plus pertinente et la plus efficace.

Engagée sur trois fronts

La fondation a ainsi trois missions :

- informer les patients sur la meilleure protection de leur vue et les orienter vers les centres de références maladies rares Sensgene³ qui proposent des diagnostics moléculaires pour connaître les degrés de sévérité de la maladie et anticiper les soins ;
- proposer aux parents d'enfants touchés un accompagnement psychologique ;
- soutenir la recherche sur les maculopathies et investir dans des projets français, comme le projet de pharmacologie du Pr Brabet (Institut nationale de la santé et de la recherche médicale de Montpellier). En matière de levée de fonds, la fondation Stargardt a démarré avec l'apport de fonds personnels et deux vagues de prospection qui ont permis de toucher un premier grand donateur de 15 000 euros. Une stratégie de collectes régulières a ensuite été déployée, parfois associée à des temps forts de communication. Récemment, nous avons signé un partenariat avec des entrepreneurs bretons, qui nous a conduits à parrainer le bateau du skipper Martin Le Pape, « Gardons la vue ». Une alliance qui exprime l'une de nos valeurs : le dépassement de soi. C'est un message formidable envoyé aux malades et aux familles que nous accompagnons. Et la visibilité de cette opération nous permettra de développer le mécénat d'entreprises.

³ Centre de maladies rares sensorielles

Contact : www.stargardt.fr

L'Apam : l'autonomie avant tout

Auparavant, cette association pour les personnes aveugles et malvoyantes gérait trois établissements de rééducation. Désormais, ces activités ont été reprises par des structures hospitalières dont la Fondation hospitalière Sainte-Marie, située à Paris, dans le 14^e arrondissement. La mission de la fondation abritée Apam est de contribuer à l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes en finançant des solutions et des services liés au numérique. En 2017, elle a ainsi créé L'Institut de formation Valentin Haüy, convaincue que les nouvelles technologies facilitent le quotidien des personnes déficientes visuelles dans tous les pans de leur vie. Dans une moindre mesure, elle soutient des initiatives culturelles.

Contact : fondation@fondationvalentinhauy.fr

3.4. Rejoignez notre dynamique philanthropique !

Vous êtes un soutien de structure liée à la déficience visuelle, mais vous avez l'impression que vous pouvez, devez en faire plus et que votre capital vous permettrait d'aller plus loin. La fondation abritée peut être l'outil adéquat. Nous vous accompagnons dans votre développement en choisissant le soutien qui vous convient le mieux, en matière de projet, de communication, d'appel à don... Une équipe experte, agile et créative est prête à vous accompagner.

Contact Stéphane Rolot, responsable Fondations abritées :

s.rolot@fondationvalentinhauy.fr

3.5. Partenaires

La Fondation Valentin Haüy est membre du Centre français des fonds et fondations et bénéficie de l'adossement d'expertises et de l'accès aux publications (veille du marché, actualités juridiques et fiscales...).

En savoir plus : www.centre-francais-fondations.org

Mazars, un des leaders internationaux de l'audit et de la fiscalité, certifie les comptes de la Fondation et de ses fondations sous égide.

En savoir plus : www.mazars.fr

4. Rapport financier

4.1. Comptes annuels certifiés : les chiffres clés

Le mot de Catherine Sabouret

La solidité et la qualité du bilan de la Fondation et de ses fondations abritées se caractérisent par le fait que les fonds propres représentent 95,5 % du total du bilan. Ces fonds propres correspondent pour 62 % à des actifs financiers disponibles et pour 36 % à de l'immobilier.

Bilan

Le bilan synthétise la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation, y compris ceux de nos trois fondations abritées.

Principaux éléments de l'actif

- 28% immobilier
- 62% actifs financiers (actions, obligations...)
- 8% placements financiers dans l'immobilier
- 2% créances et legs

Répartitions des passifs

- 95,5% fonds propres
- 2,5% fonds reportés et dédiés
- 2% dettes et provisions

Compte de résultats

Le compte de résultat regroupe les ressources et les emplois des ressources de l'exercice, présentés ci-dessous selon leur destination.

Répartition des ressources

- 17% plus-values cession des cessions d'immeubles
- 25% revenus financiers et immobiliers
- 8% legs, donations et mécénats
- 50% ressources issues de la cession des immeubles en 2018 (rue de la Tour Paris 16e)

Utilisation des ressources

- 16% frais de gestion du patrimoine immobilier
- 10% soutiens aux projets de la fondation et des fondations abritées
- 65% soutiens à l'association Valentin Haüy
- 9% frais de fonctionnement et de développement

5. RENCONTRE AVEC CHARLES DE VILLAINES

Charles de Villaines est parrain de la Fondation et membre de la commission de pilotage d'Access'Lab.

“Les valeurs d'Access'Lab empruntent à la fois à la philanthropie et à l'entrepreneuriat. La recherche de l'impact sociétal l'anime et c'est l'un des gages de réussite de l'initiative.”

Un accident de voiture laisse Charles de Villaines plusieurs semaines dans le coma et aveugle, à 18 ans. Sur le point d'entrer en classe préparatoire aux écoles de commerces, il doit reporter son ambition, sans certitude sur la suite, car il sait que sa rééducation peut être longue. Sa volonté lui permet néanmoins d'intégrer Paris Dauphine l'année suivante pour quatre ans d'études pendant lesquelles son noyau d'amis proches l'a aidé à suivre les cours « quand il pouvait, comme il pouvait », selon son expression. En troisième année, il décide de partir à Londres, à l'université de Westminster, par le biais du programme Erasmus. Puis, sa maîtrise de finance en poche, il intègre l'École des hautes études commerciales de Paris, en deuxième année, après avoir passé le concours en admission directe qui conforte son expérience de la difficile accessibilité numérique. Il est diplômé trois ans plus tard,

après une année de césure et une troisième année où il effectuera une majeure de droit des affaires et fiscalité internationale.

5.1. Une enquête et une thèse sur les technologies assistées

« Dès la fin de ma première année d'études supérieures à Dauphine, j'ai effectué des stages chaque année, et le dernier en date, au sein de la Royal Bank of Scotland, m'a offert mon premier poste. Quelques années plus tard, en 2013, le monde de la finance avait été changé par la crise de 2008 ; j'en ai alors profité pour m'installer aux États-Unis pour donner une dimension plus internationale à mon profil et pour éventuellement changer de voie. J'ai suivi un Master of Business Administration à la Wharton School de l'université de Pennsylvanie et je me suis intéressé au secteur des technologies assistées (assistive technology en anglais).» À l'époque, ce secteur se développait sous les radars des investisseurs et des ingénieurs. Charles de Villaines a donc enquêté pour présenter une thèse d'investissement sur le sujet aux investisseurs de la Silicon Valley et de New York avec un prisme entrepreneurial, pour attirer les meilleurs talents et les capitaux. Il a profité de cette expérience pour s'associer à deux chercheurs en informatique de l'université Carnegie Mellon et créer une société dans le domaine de la transcription algorithmique pour faciliter l'accès de contenus audio et audiovisuels aux sourds et malentendants. « Sur le papier, le principe était séduisant mais les chercheurs n'ont pas suivi », regrette-t-il. Aujourd'hui, Charles est Managing Director, chargé des activités d'investissement en dette du groupe Macquarie en France.

5.2. La tech au service du handicap est une ambition prometteuse

« Depuis plus d'un an, je suis membre de la commission de pilotage d'Access'Lab dont l'esprit est proche de mon propre projet : "la tech au service du handicap". C'est une très belle initiative et je suis très fier d'y participer. J'y ai une double casquette : utilisateur de nouvelles technologies adaptées et investisseur de profession. Je pense que je complète bien le reste du comité de l'incubateur. Par ailleurs, je suis rassuré sur le sourcing des dossiers, car nous recevons et étudions régulièrement des opportunités. Notre enjeu aujourd'hui est l'emploi, mais l'étape préalable est l'accès à l'éducation et aux études supérieures. Tous ces sujets offrent à Access'Lab un avenir prometteur et je lui souhaite de devenir la plateforme de référence de la tech au service du handicap et l'incubateur de choix des porteurs de projets », conclut-il.

6. OURS

LE MAGAZINE DE LA FONDATION VALENTIN HAÛY

Reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 2012 (publication au Journal officiel : 29 juillet 2012).

Adresse : 7, rue du Général-Bertrand - 75007 Paris - France. Tél. : 01 44 38 72 90
Directeur de la rédaction : Christian d'Aboville - Rédaction : Fondation Valentin Haüy - Crédits photos et illustration : Fondation Valentin Haüy, Antoine Guillou, Benoit Rajau, DR - Impression : Imprimerie adaptée association Valentin Haüy.